

## FORMATION

### « Chef de ligne et responsable de battue »

Cette formation est gratuite, seul un chèque de caution de 50 € par association est demandé. Elle se déroule principalement au siège de la Fédération sur une demi-journée.

**Attention :** Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Vous recevrez une confirmation d'inscription vous précisant la date et l'heure de votre session.

#### PROGRAMME

- Accueil et tour de table
- Les accidents de chasse
- Responsabilités et assurances
- Les armes et munitions
- La réglementation et les contrôles
- Le rôle du chef de ligne
- Mise en pratique sur le terrain
- Conclusion et clôture



**BULLETIN D'INSCRIPTION: « Chef de ligne et responsable de battue »**

**Le schéma départemental reconnaît cette formation et prévoit un assouplissement dans l'organisation de la battue pour les participants.**

**Une attestation valable 6 ans sera délivrée aux participants ayant suivi l'ensemble de la formation.**



-fournir la copie de validation pour chaque participant

- un chèque de caution de 50€ par détenteur de droit de chasse.

NOMS et Prénoms des participants :

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

**Bulletin à retourner accompagné d'un chèque d'un chèque de caution de 50 € à :**

Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente-Maritime  
Saint Julien de l'Escap - BP 64  
17414 SAINT JEAN D'ANGELY Cedex.